



Projet d'un parc éolien en mer
au large de la baie de Saint-Brieuc

JUIN 2013

CAHIER D'ACTEUR

Les industriels Bretons se mobilisent pour participer à la création de la filière des Energies Marines Renouvelables



▶ Bretagne Pôle Naval Cluster Industriel partenaire et acteur actif au développement des projets EMRs

Ce cahier d'Acteur est réalisé par l'association **BRETAGNE POLE NAVAL**, association loi 1901, regroupant 115 membres, dont plus de 89% sont des sociétés et entreprises acteurs industriels ancrées sur le territoire BRETON.

BRETAGNE POLE NAVAL - BPN, a pour objectif de fédérer les entreprises positionnées dans les 3 filières d'excellences portées par le cluster : la filière des **ENERGIES MARINES RENOUVELABLES**, la filière **NAVALE** et la **FILIERE PARAPETROLIERE ET PARAGAZIERE**.

La rédaction de ce cahier d'acteur a pour objet de mettre en exergue les potentielles retombées économiques de la filière des Energies Marines Renouvelables pour le tissu industriel régional.

A ce jour plus de 80 entreprises adhérentes se positionnent de façon volontariste sur cette nouvelle filière.

BPN se place en tant qu'interface entre les institutionnels et le monde industriel constitué de **PME**, **PMI**, **ETI**, grands groupes et ce afin de favoriser le développement économique et de soutenir l'emploi.

▶ Les grappes d'entreprises

Les entreprises en travaillant en mode projet et sous forme de partenariat, groupement momentané d'entreprises, groupement d'intérêt économique, etc. devraient être en capacité de relever le défi en proposant une offre compétitive et de qualité alliant des solutions multi disciplines à réelle valeur ajoutée.

▶ Un socle de compétences et une maîtrise d'un fonctionnement en co activité

Le tissu industriel, de par son histoire dans le domaine naval, est porteur de compétences avérées bénéficiant à la réalisation de projets dans un environnement marin. Notre association est convaincue que, partant de ce socle solide et mature, l'adaptation des métiers en sera facilitée, et permettra aux entreprises de s'ouvrir compétitivement à cette diversification.

Contribution de :

- **BRETAGNE POLE NAVAL**

Association loi 1901 – Cluster industriel

3, rue Marie Dorval – 56100 LORIENT

Tél. : 02 97 02 40 96

Web : bretagnepolenaval.org

Email : contact@bretagnepolenaval.org

De plus, les PME, PMI, ETI bretonnes sont habituées à travailler en coréalisation sur des projets de grandes envergures, notamment sur les programmes de la construction navale civile ou militaire.

Avec objectivité, nous pouvons considérer que la connaissance et la maîtrise de ce type de projets sont les atouts qui permettront aux donneurs d'ordres de trouver en région toutes les compétences requises.

► Accompagner le développement économique

D'évidence le projet éolien offshore posé en baie de St Briec, ne saurait être le seul porteur d'une réelle création d'une filière économique territoriale. Afin de bâtir et d'affermir durablement la filière il est par conséquent impératif d'œuvrer sur toutes les technologies EMR, l'éolien offshore flottant, l'hydrolien, le houlomoteur, l'énergie thermique des mers...

Le volume d'emploi lié aux EMR est conséquent, pour mémoire le Consortium Ailes Marines attributaire du champ éolien offshore en baie de Saint Briec, estime ce nombre à plus de 1000 emplois, dont une majorité pour la phase de construction des éléments du parc.



► Contribuer activement au développement de l'emploi et des compétences

Dans cette optique et dans la limite de ses compétences et de ses moyens, notre groupement s'emploie avec l'aide des acteurs territoriaux, à recenser et cartographier les ressources existantes, ainsi que d'établir factuellement les capacités des entreprises souhaitant prendre une part dans les EMRs, en rapport avec la chaîne de valeur de la filière.

Un plan d'action a d'ailleurs été initié dès 2010 ; donnant lieu en 2011 à la réalisation d'une étude basée sur des entretiens par un cabinet spécialisé faisant référence dans le domaine des EMRs, BPN a également fait paraître le premier annuaire permettant d'identifier avec précision les entreprises Bretonnes et leur domaine de compétence.

Ce plan d'action se poursuit depuis lors, notamment par la mise en œuvre de support et conseils aux entreprises dans le domaine légal, mais également en terme d'initiation de dossiers de formations, afin de favoriser la transposabilité des métiers entre les diverses filières, et de tendre vers une montée en compétences des salariés pour la réalisation des projets.

► Comité Sourcing : une organisation simple et directe au service de la compétitivité

Le groupement, au travers de son organisation sous forme de clusters, s'implique fortement sur tous projets de la filière EMR.

Concernant le court terme, BPN est en charge d'assurer le pilotage du comité « sourcing » du projet Ailes Marines, comité ayant pour mission d'identifier l'expression des besoins des donneurs d'ordres et d'en faire le relais auprès des entreprises Bretonnes.

Le comité sourcing ou comité fournisseurs sous-traitants, a vu le jour dès juin 2012, il repose sur une organisation simple et directe travaillant de façon concertée, plus particulièrement avec les instances et organismes

régionaux, le Conseil Régional de Bretagne, Bretagne développement innovation, les Chambres de commerces et d'industries ainsi que les agences de développement économiques...

Au sein de cet organe opérationnel, deux segments sont suivis : le segment éolien (machine, mat, hélices, nacelle...) piloté par la CCI des Cotes d'Armor, et le segment sous marin (fondations, moyens de poses) relevant de la CCI de Brest.

Après plus de huit mois de fonctionnement du comité sourcing, force est de constater qu'il s'est établi entre le consortium, ses partenaires industriels de premier rang et le comité sourcing une relation partenariale, basée sur l'échange et la compréhension des attentes des uns et des autres.

La reconnaissance par les futurs donneurs d'ordres des savoir faire des entreprises Bretonnes est maintenant une réalité.

Néanmoins, le chemin restant à parcourir est considérable, en effet, le planning de la réalisation des premières éoliennes indique que celle-ci ne sera au plus tôt effective qu'en 2016, cette longue période présente certes des avantages mais également des inconvénients.

Au rang des avantages : Ce délai offre la possibilité de pouvoir anticiper les nécessaires investissements tant sur le volet des ressources humaines que sur celui des outils et matériels.

A contrario, dans le contexte économique difficile que nous connaissons, ou la gestion des plans de charges se traite au quotidien, cette mise en production lointaine est une source d'incertitudes.

► Les EMRs : un levier de croissance, sous conditions

Pour notre association et les entreprises que nous représentons, il est impératif d'obtenir de la part des prescripteurs institutionnels et des donneurs d'ordres le maximum de visibilité pour permettre aux acteurs industriels régionaux d'être au rendez vous des Energies Marines Renouvelables.

Notre groupement est et restera particulièrement vigilant sur l'engagement affiché par les donneurs d'ordres de participer au développement de cette filière en partenariat avec les entreprises industrielles Bretonnes.



» Conclusion

L'aboutissement du projet éolien en baie de Saint Brieuc apportera la preuve qu'une nouvelle filière économique est née et que, dans le futur, d'autres technologies pourront atteindre le degré de maturité nécessaire pour devenir une réalité économique porteuse d'emplois stables et qualifiants sur notre territoire.

En conséquence, Bretagne Pôle Naval porte un avis favorable à la création du parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc.



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 2 000 exemplaires.
©Vae Solis Corporate